

Il décède après une transfusion sanguine : la famille attaque le CHU



Illustration. - MARQUET Frédéric

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a examiné ce mardi matin le recours d'une famille clermontoise contre le CHU de Clermont-Ferrand.

Lucien Chandez, Clermontois de 88 ans, est décédé le 16 avril 2010 à la suite d'une erreur de

transfusion sanguine. L'enquête menée a montré qu'une infirmière avait inversé la poche de sang : l'octogénaire a reçu du sang d'un groupe incompatible avec le sien. Il est décédé des suites de cet accident. "La responsabilité de l'hôpital n'est pas discutée", a déclaré le rapporteur public.

La veuve et les enfants du défunt réclament des dommages-intérêts au CHU au vu "des souffrances endurées, du préjudice économique et moral subi". "C'est un dossier dramatique, on est face à une erreur grossière, a commenté Me Pauline Jullien-Mercier, avocate de la famille. Les souffrances de M. Chandez ont été terribles : il a été sorti du coma et réveillé pendant quatre jours afin que sa famille puisse lui dire au revoir." La veuve demande environ 60.000 € de dommages et intérêts. Le rapporteur public a proposé ce mardi matin une indemnisation de 29.000 €. "J'ai l'impression de ne pas être reconnue comme victime", a soupiré à la sortie de l'audience Frédéric Chandez, le fils de la victime. Le jugement sera rendu dans une quinzaine de jours.